

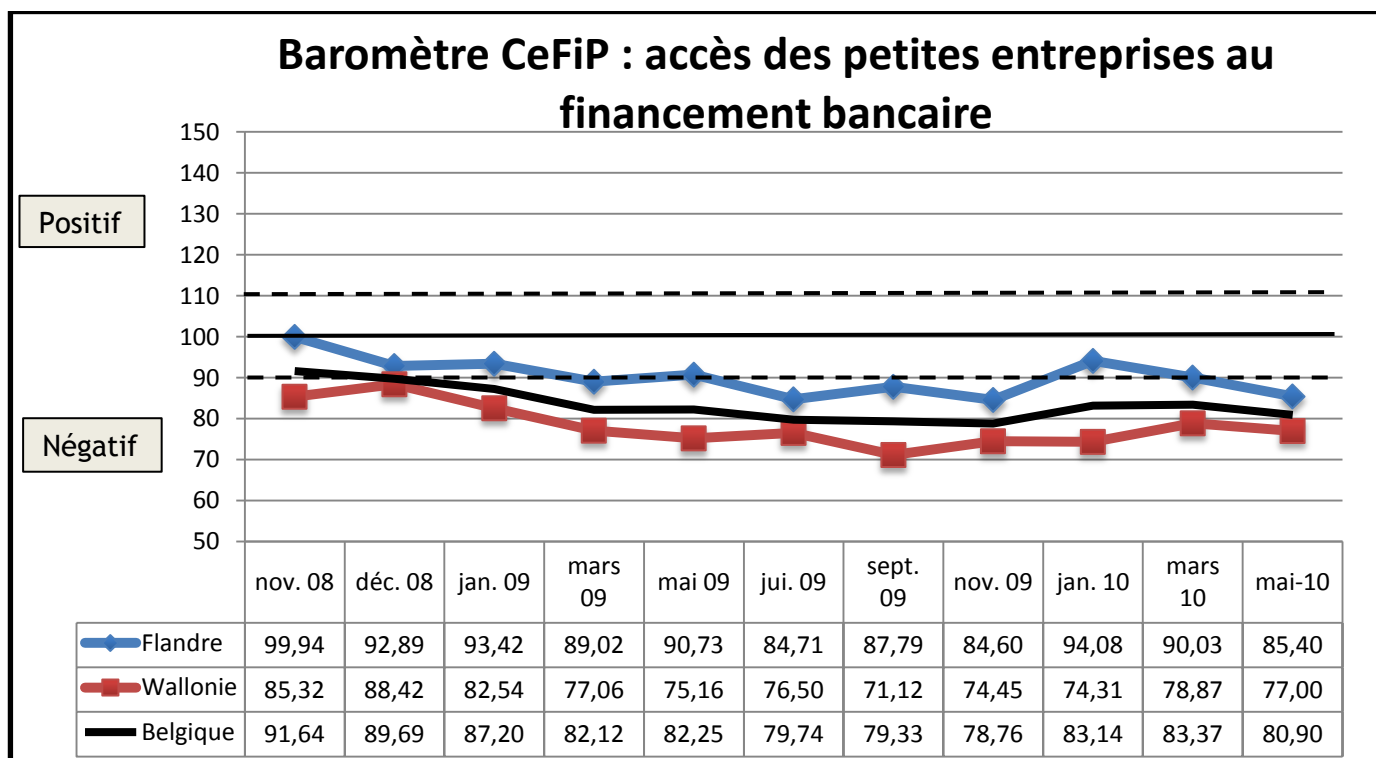
**Baromètre 11 : accès des petites entreprises au financement bancaire
- mai 2010 -**

Le baromètre en pratique

- L'enquête a été menée auprès de 629 entreprises employant maximum 10 travailleurs (chef d'entreprise inclus).
- Durant une période comprise entre le 3 et le 11 mai 2010.
- La prochaine enquête aura lieu en septembre 2010.
- Elle est composée de 11 questions concernant l'accès des petites entreprises au financement bancaire pour le baromètre + 2 questions variables.
- L'échelle barométrique est comprise entre 0 et 200 : 0 étant le niveau le plus bas, 200 le plus haut, et 100 la valeur neutre.
- Quant aux questions variables et sous-questions, l'échelle est comprise entre 0 et 10, où 0 correspond à une perception très défavorable, 10 à la plus favorable, et 5 à la valeur neutre.
- 64 % des entrepreneurs interrogés ont un crédit professionnel auprès d'une ou plusieurs banque(s).

Evolutions de l'indice absolu¹

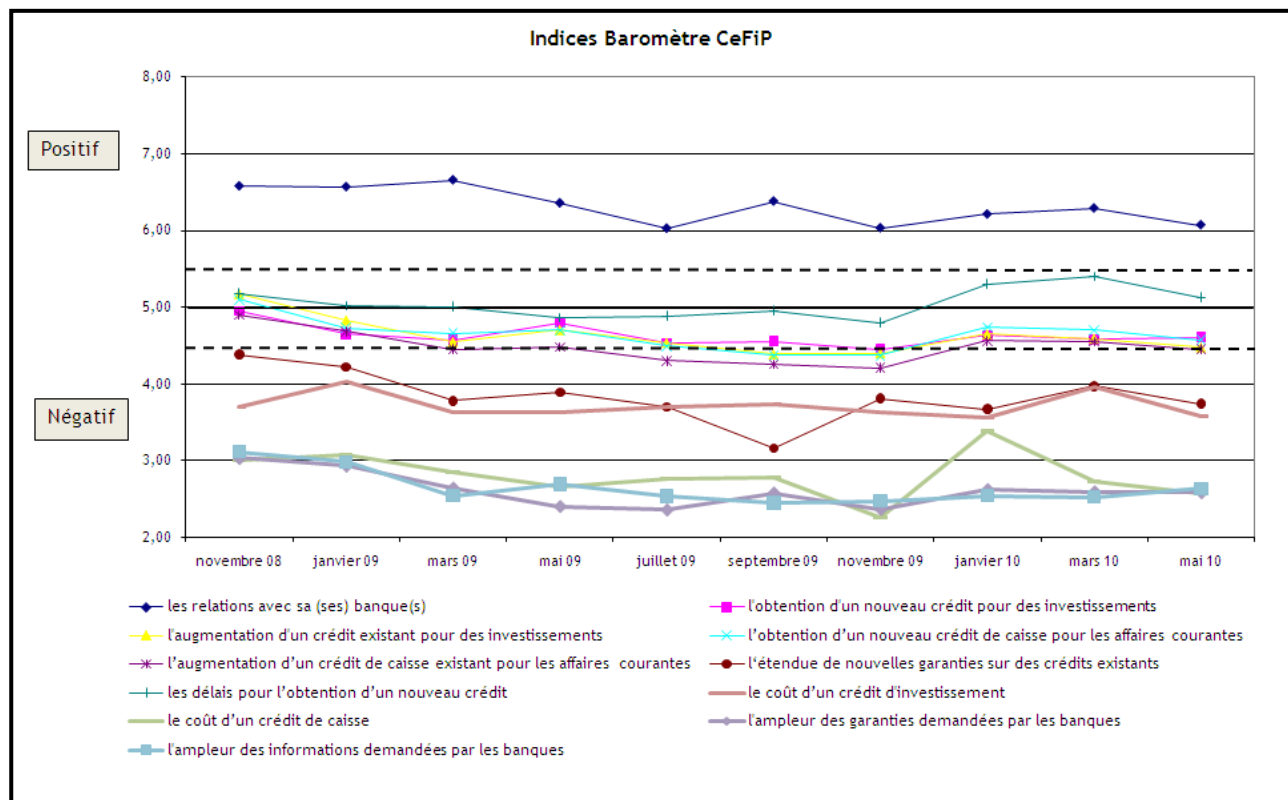
- En mai 2010, le baromètre enregistre une baisse après deux hausses consécutives. Les entrepreneurs semblent donc moins positifs vis-à-vis de l'accès au financement bancaire. Perdant 2,5 points, il évolue désormais à un niveau de 80,9 points.
 - 26 % des PE belges sont plutôt positives quant à l'accès au financement bancaire.
 - 71 % des PE belges sont plutôt négatives.
- La perte réalisée par le baromètre est à mettre principalement au compte de la Flandre - 4,6 points à 85,4 points. La Wallonie réalise également une baisse perdant 1,9 point à 77 points.



¹ L'échelle barométrique est comprise entre 0 et 200, mais par souci de clarté nous avons décidé de reproduire la zone comprise entre 50 et 150.

Indicateurs partiels de l'indice absolu²

En mai, le baromètre général enregistre une hausse. Au niveau des sous-questions, cela se traduit par 2 hausses et 9 baisses.



POSITIF

- Bien qu'il enregistre une baisse, le critère évaluant la relation avec les banques reste le seul indicateur évalué positivement par les entrepreneurs. De 6,29 points en mars, il baisse à 6,07 points sur 10 au mois de mai. Ils sont encore 59% à qualifier la relation avec leur banquier de bonne à très bonne.

NEUTRE

- Le délai d'obtention d'un nouveau crédit se stabilise au-dessus des 5 points avec un score de 5,13 points sur 10.
- Avec un score de 4,61 points en mai 2010, l'indicateur évaluant l'obtention d'un nouveau crédit d'investissement enregistre une faible hausse. 48% des entrepreneurs pensent qu'il est plutôt difficile voir très difficile d'obtenir un tel crédit contre 35% qui pensent le contraire.
- En mai 2010, les entrepreneurs pensent qu'il est un peu plus difficile d'obtenir un nouveau crédit de caisse ou une nouvelle ligne de crédit pour les affaires courantes. Cet indicateur enregistre sa deuxième baisse consécutive s'établissant désormais à 4,57 points. Bien que toujours situé dans la zone neutre, il se rapproche dangereusement de la zone négative.

² Par souci de clarté, nous avons décidé de ne reproduire que la zone comprise entre 2 et 8 de l'échelle barométrique normalement comprise entre 0 et 10.

NÉGATIF

- En mai 2010, les entrepreneurs évaluent désormais négativement l'augmentation d'un crédit existant pour des investissements. Après avoir évolué en zone neutre de janvier à mars, cet indicateur retourne dans la zone négative avec un score de 4,48 points.
- L'indicateur concernant la perception des entrepreneurs quant à l'augmentation d'un crédit de caisse pour les affaires courantes est rétrogradé en zone négative avec un score de 4,45 points pour le baromètre de mai 2010. Concrètement, cela signifie qu'un peu moins d'un entrepreneur sur deux (47%) pense qu'il est difficile voire très difficile d'obtenir l'augmentation d'un tel crédit contre un sur trois qui pense le contraire (34%).

PGI - Prix-Garanties-Informations

- En mai 2010, le critère évaluant l'extension des nouvelles garanties sur des crédits existants lors de l'octroi d'un nouveau crédit s'est contracté quelque peu. Passant d'un score de 3,97 en mars à 3,74 points sur 10 en mai 2010. Les entrepreneurs restent nombreux (59%) à être plus ou moins sûrs voire tout à fait sûrs que les garanties demandées par la banque pour un nouveau crédit servent également de garantie pour les crédits déjà ouverts.
- Le coût d'un crédit d'investissement enregistre sa deuxième performance la plus négative depuis le lancement du baromètre. Évaluant ce critère à 3,58 points, les entrepreneurs sont 59% à penser que le coût pour ce type de crédit est élevé voire très élevé contre 21% qui pensent le contraire.
- En mai 2010, le coût d'un crédit de caisse est l'indicateur qui reçoit le plus mauvais score de la part des entrepreneurs. Passant de 2,73 points en mars à 2,56 points. Ils sont 74% à trouver que le coût de ce type de crédit est élevé voire très élevé contre 11% à penser le contraire.
- En mai 2010, l'ampleur des garanties demandées par la banque semble être élevée voire très élevée (78%). Cet indicateur semble se stabiliser à un niveau très bas (2,58 points sur 10).
- L'indicateur évaluant la quantité d'informations demandées par les banques dans le cadre de l'obtention d'un nouveau crédit s'est légèrement redressé. Avec un score de 2,63 points sur 10, les entrepreneurs restent toutefois très négatifs vis-à-vis de cet élément.

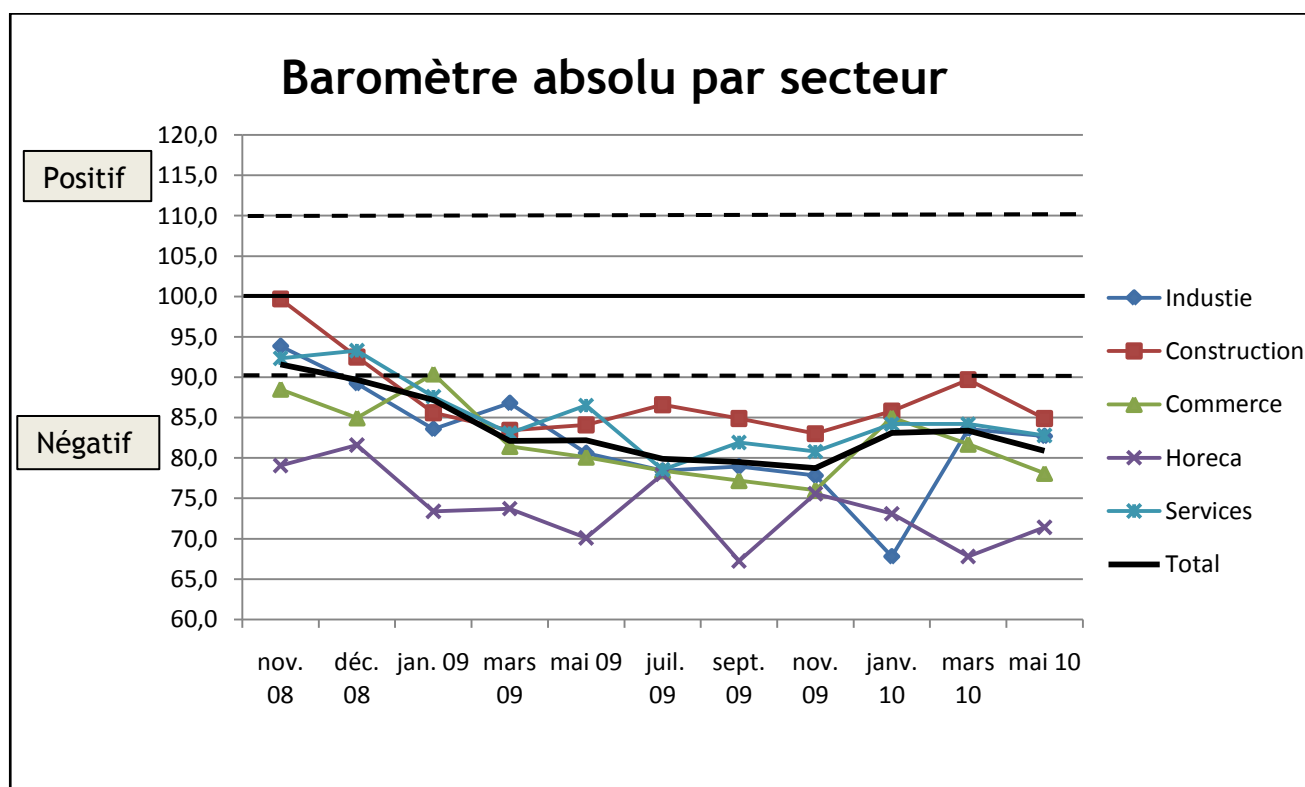
	jan 09	mar 09	mai 09	juil 09	sept 09	nov 09	jan 10	mars 10	mai 10
les relations avec sa (ses) banque(s)	6,57	6,66	6,36	6,02	6,38	6,03	6,21	6,29	6,07
l'obtention d'un nouveau crédit pour des investissements	4,65	4,57	4,79	4,53	4,56	4,45	4,63	4,58	4,61
l'augmentation d'un crédit existant pour des investissements	4,83	4,55	4,70	4,54	4,39	4,40	4,65	4,59	4,48
l'obtention d'un nouveau crédit de caisse pour les affaires courantes	4,73	4,66	4,70	4,49	4,37	4,37	4,74	4,7	4,57
l'augmentation d'un crédit de caisse existante pour les affaires courantes	4,68	4,45	4,48	4,30	4,26	4,21	4,56	4,55	4,45
l'étendue de nouvelles garanties sur des crédits existants	4,22	3,78	3,89	3,70	3,16	3,81	3,67	3,97	3,74
les délais pour l'obtention d'un nouveau crédit	5,02	5,01	4,86	4,89	4,95	4,80	5,3	5,4	5,13
le coût d'un crédit d'investissement	4,02	3,63	3,63	3,70	3,73	3,62	3,56	3,95	3,58
le coût d'un crédit de caisse	3,07	2,84	2,65	2,75	2,78	2,26	3,39	2,73	2,56
le nombre de garanties demandées par les banques	2,93	2,64	2,40	2,35	2,57	2,36	2,62	2,59	2,58
le nombre d'informations demandées par les banques	2,98	2,54	2,69	2,53	2,45	2,47	5,54	2,52	2,63

Conclusions

- Lancé en novembre 2009, le baromètre est à sa onzième édition en mai 2010. Alors qu'il enregistrait des avancées positives encourageantes aux mois de janvier et mars 2010, en mai il décroît quelque peu passant de 83,37 points à 80,90 points. Cette baisse est à mettre sur le compte de l'environnement économique qui semble plus incertain ainsi que sur la date à laquelle le baromètre fut effectué. En effet, la période du 3 au 11 mai correspond à deux événements importants : l'instabilité politique importante en Belgique, avec en point d'orgue la chute du gouvernement, tandis qu'au niveau international, c'est la capacité de la Grèce à rembourser ses dettes qui retenait l'attention.
- En mai 2010, la perception par les entrepreneurs des coût des crédits qu'il soit de court terme ou de long terme est à nouveau très négative. Ces deux indicateurs avec des scores de respectivement 3,58 et 2,58 points sont à leur deuxième plus bas niveau historique.
- D'un point de vue régional, bien que la Flandre enregistre une baisse importante de 4,6 points pour un score de 85,4 points, elle évolue toujours à un niveau supérieur à la Wallonie qui enregistre également une baisse mais dans une moindre mesure, passant de 78,87 points à 77 points.

Secteurs³

- En mai 2010, le secteur de la construction, bien qu'il enregistre une baisse très marquée de 4,8 points (avec un score de 84,9 points), conserve sa place de leader.
- Avec un score de 71,4 points, l'Horeca reste le plus mauvais secteur.



³ Par souci de clarté, nous n'avons reproduit que la zone comprise entre 60 et 120 de l'échelle barométrique normalement comprise entre 0 et 200.

- Le chef d'entreprise se positionne toujours de manière neutre vis-à-vis du climat entrepreneurial, avec un score de 4,81 points sur 10. Ils sont toutefois moins nombreux à trouver le climat entrepreneurial favorable à très favorable (37 %) plutôt que le contraire (39 %).
- En mai 2010, la proportion d'entrepreneurs repoussant leurs investissements en raison de la crise économique et financière augmente pour la deuxième fois consécutive. En mai, ils sont 43% à postposer leurs investissements contre 41% en mars. La proportion d'entrepreneurs qui décident d'investir malgré la crise à reculer fortement: ils sont désormais 46%. Le solde de 11% représente les entrepreneurs qui n'avaient pas l'intention d'investir.
- Pour la sixième fois, nous avons décidé de croiser les résultats des deux questions précédentes afin d'avoir la confirmation que les personnes qui diffèrent leurs investissements perçoivent le climat entrepreneurial de manière significativement plus négative que celles qui ne les diffèrent pas. En mars 2010, ce lien a pu être établi aussi bien en Belgique (dans l'ensemble) que dans les différentes régions respectives.
- Pour la première fois, nous avons interrogés les entrepreneurs pour savoir quel était le taux d'intérêt qu'il payait pour leur crédit de caisse.

Taux	Pourcentage d'entreprises
14% et plus	10%
12% à 14%	16%
10% à 12%	24%
8% à 10%	27%
6% à 8%	16%
Moins de 6%	7%

Près de la moitié des entreprises paie 10% et plus pour leur crédit de caisse. Au point de vue régional, nous avons également observé des différences significatives. Ils sont ainsi plus nombreux en Wallonie (14,3%) qu'en Flandre (5,3%) à estimer que le coût d'un crédit de caisse est supérieur à 14%.

Facts & figures

- Le sentiment des grandes entreprises comptant entre 6 et 10 travailleurs vis-à-vis de l'accès au financement bancaire continue à progresser en mai 2010 passant de 91,3 points à 93,5 points. Quant aux autres types d'entreprises, elles semblent être plus pessimistes. Les entreprises unipersonnelles enregistrent un score de 81,5 points. Nous observons donc une différence très marquée entre les moyennes (2 à 5 travailleurs) et les grandes entreprises (6 à 10 travailleurs).

Personne de contact

Alexis Losseau
Economiste CeFiP
02/227 60 92
losseau@cefip-kefik.be